



# SYNDICAT DES APICULTEURS DE THANN & ENVIRONS

89, Route de Cernay  
68800 VIEUX-THANN

## L'ECHO DU RUCHER N°61



La saison des essaimages a commencé.

Photo : Daniel Bembenek

Textes : Hervé Boeglen, Robert Hummel, Roger Jung, Frédéric Schubnel  
Mise en pages : Daniel Bembenek  
Diffusion : Robert Hummel

Site Internet : <http://rucherecole68.thann.free.fr>

# Avril 2024

# EDITORIAL

Dès le printemps et jusqu'à l'automne, du matin clair, et jusqu'au soir, de fleur en fleur, l'abeille va, vient, toujours au labeur.

Faisons tout pour que chaque jour, nos abeilles puissent, sous le soleil, aller dans les prés, au bois, et porter à la ruche leur butin odorant.

Mais depuis l'apparition et l'infestation des ruches par le varroa, la pratique de l'apiculture est devenue plus compliquée et astreignante.

Aujourd'hui, cela se complique encore plus : le frelon asiatique s'est aussi installé dans notre région. La stratégie de lutte contre ces deux envahisseurs est une nécessité si l'on veut préserver l'abeille mellifère en Alsace, car :

## « La pollinisation est un bien qui ne peut pas être importé »

1- Le premier responsable est le varroa qui, en prélevant l'hémolymphe des abeilles, affaiblit leur système immunitaire. Les abeilles sont alors plus enclines à développer :  
« **Loque – nosémose – virus** »

Les premiers signes apparaissent à l'automne. On observe alors une diminution importante du nombre d'abeilles et donc des colonies plus faibles pour passer l'hiver.  
« **N'oubliez pas les traitements anti-varroa** »

2- Le deuxième responsable, le frelon asiatique *Vespa velutina*, se nourrit de nos abeilles et par son vol stationnaire devant les ruches, les empêche de sortir, ce qui conduit à affamer les colonies.

« **N'oubliez pas de vous informer sur la lutte contre le frelon et de poser des pièges** »

---

Le mois d'avril est déjà bien entamé. Lors de la visite de printemps, le couvain occupera plusieurs cadres. **Que doit faire l'apiculteur ?** Il doit nourrir ses colonies avec du sirop 50/50, un ½ litre, 2 fois par semaine ! Ce nourrissage a un triple objectif.

De sauvetage, d'abord, si la ruche est à court de réserves, et ensuite de stimulation, car il s'agit de relancer le développement de la colonie pour amener les ruches à une population la plus fournie possible pour la miellée principale. Enfin, il sert à fournir l'énergie nécessaire à construire les cires gaufrées que l'apiculteur aura pris soin de poser de chaque côté du nid à couvain.

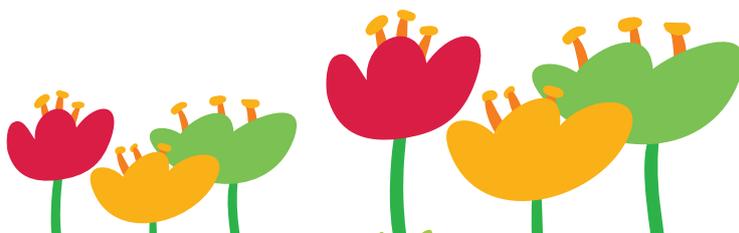
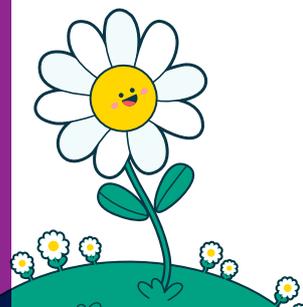
---

## Petits proverbes sur le miel et les Hommes

« L'homme paresseux ne se nourrit jamais de Miel »

« Les paroles aimables sont un rayon de Miel »

« Si tu aimes le Miel, ne crains pas l'aiguillon »



# INFORMATION



## Au printemps, rôles des apiculteurs, dans la lutte contre le frelon asiatique :

- piégeage des reines,
- suppression des nids primaires,
- pédagogie.



Depuis juin 2023, le frelon asiatique est signalé dans le Haut-Rhin.

C'est un fléau pour l'apiculture, mais ne cédon pas à la panique.

Nous avons l'opportunité de bénéficier de 20 ans de combats dans les autres départements, saisissons cette chance. Trop souvent, il est dit et fait n'importe quoi ! Encore sur TF1, récemment, un reportage dans le pays basque expliquait comment piéger les reines de frelons asiatiques, avec de simples bouteilles en plastique coupées en deux... chose à ne pas faire !

Il faut utiliser **des pièges le plus sélectif possible**, car il en va de la **sauvegarde de la biodiversité**.

Au printemps, il s'agit, selon le plan de lutte collectif élaboré par les scientifiques et les organismes apicoles de :

- **piéger les fondatrices** avec des pièges adéquats, pendant les mois de mars à juin,
- **détruire les nids primaires** qui sont facilement accessibles, contrairement aux secondaires qui apparaissent en juillet jusqu'à octobre,
- **faire de la pédagogie** auprès de nos familles, amis, associations (marcheurs, pêche, foot,...), auprès de nos élus (maires, adjoints,...).

Il va falloir vivre avec le frelon asiatique, nous n'avons plus les moyens de l'éradiquer.

Battons-nous contre ce frelon, mais pas contre la nature, je reprends les mots d'Hubert Reeves (1932-2023), parrain de la promo 2024 :

« **L'homme mène un combat contre la nature, s'il l'emporte, il est perdu** »

*N'hésitez pas à rencontrer vos TSA et référents frelons asiatiques*



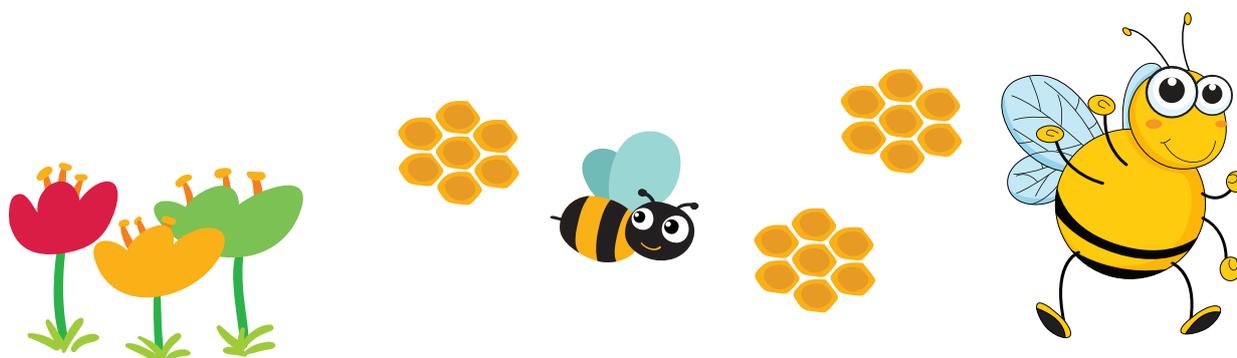
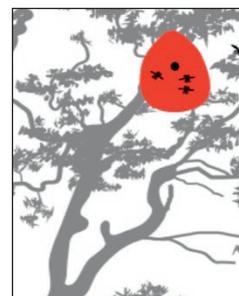
## En automne, pour les apiculteurs :

- protection des ruchers (harpes, pièges, muselières,...)

## Pour toute la population :

- signalement des nids secondaires.

Frédéric Schubnel



# FORMATION



**La session 2024 de formation des jeunes apiculteurs "promotion HUBERT REEVES" a débuté le samedi 16 mars à 14 heures. 9 candidats suivent les cours avec passion.**

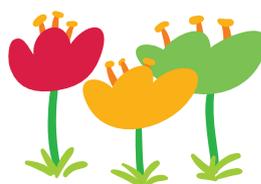


Le volet théorique comprend les chapitres suivants :

- Historique de l'abeille et débuts de l'Apiculture.
- La vie mystérieuse de la société des abeilles. Création et conduite d'un rucher.
- L'anatomie et la morphologie des occupants de la ruche.
- Les produits de la ruche.
- Les maladies et ennemis des abeilles.
- La législation apicole.

La formation se poursuivra par de la pratique durant toute la saison apicole.

Roger Jung



# Les apiculteurs font-ils partie des écoterroristes ?

Vous l'avez sans doute compris : selon le ministre de l'Intérieur M. Darmanin, lorsque vous manifestez pacifiquement pour défendre des causes liées à écologie, particulièrement quand cette cause exprime une opposition à de gros intérêts comme c'est le cas avec l'agrobusiness, vous êtes un « écoterroriste ». Le mot est suffisamment fort pour que cela se traduise par l'envoi d'un grand nombre de policiers pour défendre par la force de potentielles atteintes à l'ordre public. Le cas de la manifestation de Sainte-Soline en mars 2023 contre un projet de méga-bassine est à ce titre tout à fait représentatif de cette politique. Ainsi, M. Darmanin décide d'envoyer plus de 3 000 policiers sur le lieu de la manifestation pour en découdre avec quelques centaines de manifestants pacifiques. Mais l'affaire est bien préparée puisqu'on annonce quelques jours à l'avance sur tous les médias mainstream que l'on va envoyer cette importante force de police à Sainte-Soline. Ainsi, les extrémistes de droite comme de gauche sont alertés et on est alors certain qu'ils se déplaceront pour une confrontation musclée avec la police. Finalement, la responsabilité des débordements constatés (mais on l'a compris, voulus car préparés) sera attribuée aux militants écologistes venus manifester pacifiquement.



Mais il y a pire avec le « deux poids, deux mesures » que ce gouvernement, adepte des oxymores avec son « en même temps », pratique avec une arrogance grandissante. Ainsi, M. Darmanin n'hésite pas un instant à bafouer l'un des principes de notre république et que l'on retrouve dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». En effet, lors du mouvement de grogne des agriculteurs de janvier et février derniers, après que de nombreuses dégradations aient été perpétrées (dont la destruction d'un bâtiment des douanes ainsi que de 8 véhicules à Nîmes), il a donné des consignes « de grande modération » aux préfets pour que les agriculteurs soient assurés de la grande mansuétude des forces de l'ordre à leur égard. C'est tout juste si on n'a pas demandé aux motards de la gendarmerie d'escorter les tracteurs qui se dirigeaient vers des lieux à dégrader comme des préfectures ! En effet, pour ne pas déplaire à l'opinion, majoritairement favorable à la fronde des agriculteurs, la réaction de ce gouvernement a été de faire preuve de couardise et tant pis pour le prix des dégradations que nous, contribuables, allons devoir assumer. Le fait que l'on soit en période de campagne pour les élections européennes est sans doute également un des éléments expliquant cette décision.



écomusée d'Alsace

# Les Journées de la Biodiversité

Les 11 et 12 mai 2024

Plus d'informations

UNGERSHEIM | Entre Colmar et Mulhouse  
Village en transition

www.ecomusee.alsace

Mais cela n'était pas suffisant pour calmer la grogne des agriculteurs manipulés par la FNSEA : il fallait aller bien plus loin. Et tant mieux si les mesures annoncées satisfont, en plus des agriculteurs, pourtant en grande partie victimes du système agricole actuel, quelques intérêts liés à l'agro-business et proches du gouvernement. Et tant pis pour l'apiculture qui est encore une fois sacrifiée.

Parmi les mesures annoncées figure notamment ce que les médias ont appelé pudiquement une « simplification des normes ». Les agriculteurs seraient, en effet, empêchés de travailler sereinement à cause d'un grand nombre de normes trop contraignantes. Rappelons qu'une partie de ces normes visent avant tout à protéger la santé du consommateur en lui garantissant des produits de qualité. Mais il y a surtout les normes liées à l'écologie auxquelles nous, apiculteurs, sommes sensibles, comme les jachères obligatoires pour

préserver un minimum de biodiversité et l'utilisation des pesticides. N'en déplaise au syndicat majoritaire, la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles), syndicat clairement ancré à droite, il est faux de dire que la France a un comportement vertueux face à ces produits toxiques pour l'homme et les abeilles. Si on se limite à l'Europe, la France est l'un des pays qui autorise le plus grand nombre de pesticides. Il faut également rappeler que les agriculteurs sont aussi victimes de ces molécules, et qu'un grand nombre d'entre eux ayant utilisé ces produits sont victimes de cancers ou de maladies neurodégénératives qu'ils ont souvent du mal à faire reconnaître comme maladies professionnelles.

Pourquoi alors la FNSEA, bien que prétendant défendre les intérêts des agriculteurs, s'engage-t-elle dans cette voie ? L'histoire du monde agricole en général, et ce depuis l'autorisation des syndicats agricoles en 1894, et de la FNSEA en particulier, apporte des réponses <sup>[1]</sup>. Ainsi, peu de temps après sa création en 1946, la FNSEA est reprise en main par des anciens cadres issus de la Corporation Agricole créée par le régime de Vichy et qui représentent les intérêts des grands propriétaires qui ont une vision déjà très industrielle de l'agriculture (les pesticides et les intrants sont introduits massivement par le régime de Vichy pour augmenter la production agricole au service de l'occupant). Ce n'était pas le cas à sa création en 1946 où plusieurs tendances du monde agricole étaient pourtant



représentées (paysans ouvriers). Aujourd'hui, tout en pratiquant très habilement une politique du mariage de la carpe et du lapin en prétendant défendre les petits exploitants, elle défend en réalité les intérêts des très grosses exploitations liées à l'agro-industrie et dont le modèle est celui d'une agriculture industrielle grosse consommatrice d'intrants et en particulier de pesticides. Ce modèle a déjà conduit à la disparition de la majorité des insectes qui constituent la nourriture indispensable des oiseaux, dont la population européenne des milieux agricoles a chuté de plus de 60 % en 40 ans. Pour satisfaire la FNSEA, le gouvernement a ainsi proposé de changer l'indicateur de suivi de l'utilisation des pesticides du plan « Ecophyto » datant du Grenelle de l'environnement et visant à diminuer l'utilisation des pesticides de 50 % d'ici 2030 pour le remplacer par celui adopté par l'Europe, beaucoup moins contraignant<sup>[2]</sup>. C'est un véritable scandale car il s'agit d'un enjeu majeur de santé publique. On préfère favoriser les profits de quelques empoisonneurs plutôt que de protéger la santé des personnes. Heureusement, il y a quand même quelques mobilisations notables et en particulier l'appel de 700 soignants du 28/03 dernier<sup>[3]</sup> qui tient à « rappeler que les connaissances scientifiques sur la dangerosité des pesticides ne peuvent être balayées d'un revers de main. C'est aussi un appel à l'action, adressé aux professionnels de santé, pour qu'ils prennent toute leur part dans ce combat pour la préservation du vivant ».

Ce système agricole défendu par la FNSEA doit prendre fin car il a déjà fait disparaître plus de 1,2 million de paysans en 50 ans et ce phénomène s'est encore accéléré ces 10 dernières années avec la disparition de plus de 100 000 fermes. Paysans proches de la terre et de la vie, opposez-vous au modèle proposé par la FNSEA et à Arnaud Rousseau à la tête de ce syndicat. Cet héritier d'une exploitation de 700 ha en Seine-et-Marne, est également président du conseil d'administration du groupe Avril, l'une des plus importantes sociétés du secteur des oléagineux, qui regroupe des marques telles que Puget ou Lesieur<sup>[4]</sup>. Rejoignez la Confédération Paysanne qui propose un modèle respectueux du vivant dans sa diversité : notre santé et celle de nos abeilles vous diront merci !

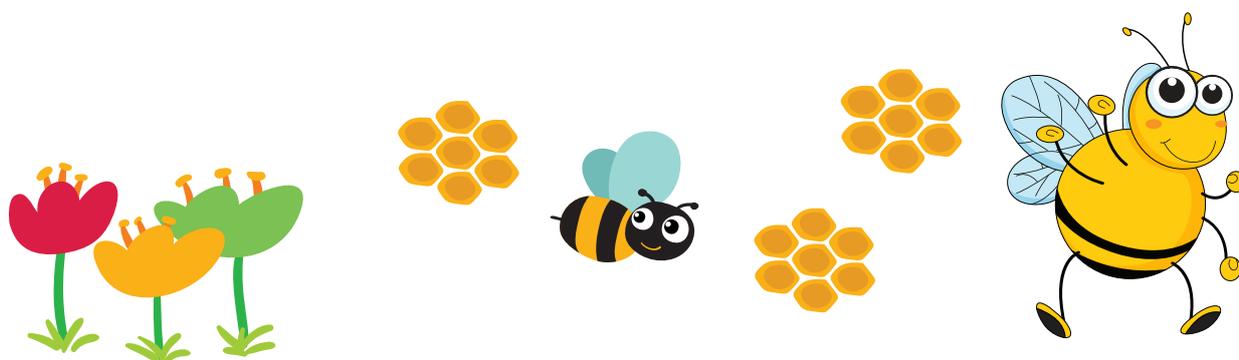
Hervé Boeglen

[1] <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/le-syndicat-est-dans-le-pre-aux-racines-des-organisations-paysannes-8169777>

[2] <https://reporterre.net/Pesticides-Le-prochain-indicateur-d-Ecophyto-va-endormir-les-gens>

[3] <https://alerte-medecins-pesticides.fr/au-fil-des-jours/appel-a-signer-une-seule-sante-les-mots-ont-ils-encore-un-sens/>

[4] <https://www.revolutionpermanente.fr/FNSEA-de-Vichy-a-Bruxelles-histoire-d-un-syndicat-au-service-du-pouvoir>



# LA MARCHÉ DES APICULTEURS

## Dimanche 16 juin 2024 à 9 heures

Organisée par  
le Syndicat des Apiculteurs de Thann et Environs



**Départ** : Chez notre Vice-Président Frédéric SCHUBNEL  
9 rue du Manège à 68700 Aspach le Haut (avec remontant avant le départ)

**Destination** : Tour du lac de Michelbach

**Retour** : Au Rucher-école, utiliser le parking après le pont de la Thur

**Les desserts** sont les bienvenus !

Ceux qui ne souhaitent pas participer à la marche sont néanmoins cordialement invités à se joindre à l'apéritif et au repas.



Talon réponse à renvoyer impérativement pour le **7 juin 2024**  
accompagné du règlement à M. Robert Hummel, 20 rue Bellevue 68800 THANN  
Tél : 03 89 37 09 13

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Participe aux frais du repas : Enfant : 10€      Adulte : 15€

Nombre de personnes : Adultes : \_\_\_\_\_

Enfants : \_\_\_\_\_

